

La société en commandite par actions « ASCENCIO », Société Immobilière Réglementée publique de droit belge,  
dont le siège social est sis à 6041 Gosselies, Avenue Jean Mermoz 1 bte 4, inscrite au registre des personnes morales au numéro 881.334.476  
et assujettie partiellement à la taxe sur la valeur ajoutée sous le numéro 881.334.476

Gosselies, le 24 septembre 2019

Cher Actionnaire,

**Concerne : Assemblée générale extraordinaire du 17 octobre 2019 à 14 heures 30**

Compte tenu du nombre d'actions pour lesquelles les actionnaires ont rempli les formalités d'admission en vue d'assister à l'Assemblée générale extraordinaire du 24 septembre 2019, il est acquis que le quorum légal de présence n'est pas atteint à cette Assemblée.

Par conséquent, nous avons le plaisir de vous convoquer à l'**Assemblée générale extraordinaire** des actionnaires de notre société qui se tiendra le **17 octobre 2019 à 14 heures 30** au siège social d'Ascencio, avenue Jean Mermoz 1 bte 4 à 6041 Gosselies.

Cette assemblée générale extraordinaire, qui statuera quel que soit le nombre de titres représentés, a le même ordre du jour et essentiellement pour objet le renouvellement du capital autorisé.

Vous trouverez également sur notre site internet les documents suivants :

- L'ordre du jour
- Les modalités de participation
- Une annonce de participation
- Une procuration
- Le rapport du gérant statutaire conformément à l'article 604 du code des sociétés
- Le projet de statuts

Nous vous prions d'agréer, cher Actionnaire, l'expression de nos salutations distinguées.



Pour Carl MESTDAGH, Président du conseil d'administration  
Stéphanie VANDEN BROECKE, Secretary General & General Counsel